

TOURISME S.N.C.B. - TOU



A notre époque de loisirs accrus, le tourisme prend de plus en plus d'importance, et ce phénomène social s'étend sur toute l'année. Chacun devient un « vacancier » deux ou trois semaines par an, mais il ne cesse jamais d'être un touriste en puissance, c.-à-d. un homme qui utilise une part de ses loisirs en parcourant, pour se distraire ou se cultiver, un lieu autre que celui où il vit habituellement. En hiver, on nous propose, çà et là, telle visite de musée, tel concert ou tel carnaval ; pendant les autres saisons, c'est, partout, une foule d'excursions et de manifestations diverses qui nous invitent au voyage.

Aussi, la direction Commerciale a-t-elle confié à un de ses services la mission de faire voyager le plus grand nombre de touristes possible par chemin de fer. A cet effet, ce service :

- 1) offre des réductions et des facilités (tarifs réduits, réservation gratuite des places, octroi de billets gratuits aux dirigeants) ;
- 2) organise des excursions en Belgique et à l'étranger ;
- 3) mène une campagne continue de publicité (affiches, dépliants, tracts, causeries à la radio et à la T.V., conférences illustrées par la projection de photos et de films en couleur, présentées dans les écoles et aux sociétés importantes).

ORGANISATION DU SERVICE.

Des délégués touristiques sont chargés de prospecter le marché en maintenant un contact étroit avec les directeurs d'écoles, les présidents de sociétés, de cercles, etc., auxquels ils proposent des buts d'excursions en tenant compte de leurs désirs. Ces délégués règlent tous les détails relatifs aux déplacements projetés, participent aux excursions dont le programme est compliqué et donnent les explications utiles en cours de route.

Ils dépendent des représentants commerciaux (il y a 17 agences commerciales réparties dans les principaux centres du pays), qui sont, eux, chargés de centraliser les demandes de trains spéciaux, de circuits exceptionnels en autocar, de suivre l'évolution du trafic dans leur rayon d'action et d'établir les programmes de voyages.

Au niveau de la direction, le rôle du bureau de tourisme consiste :

- à documenter les délégués touristiques des agences commerciales, à coordonner, stimuler, contrôler leur action, à les aider dans toute la mesure du possible, à examiner leurs demandes et suggestions ;
- à servir de liaison avec les autres directions (Exploitation, Matériel) ;
- à organiser, à l'échelle nationale, certaines excursions vers l'étranger notamment.

ME S.N.C.B. - TOURISME

DOCUMENTATION.

Afin de permettre aux agences et aux délégués touristiques de remplir leur mission et établir immédiatement tout projet d'excursion de déplacement, la direction Commerciale tient notamment — et tient à jour chaque année — les brochures suivantes :

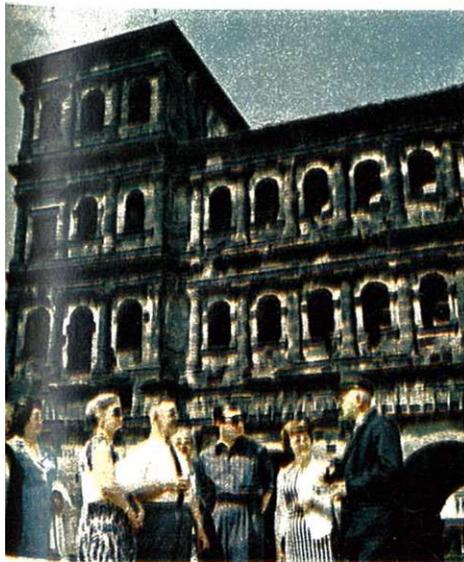
REDUCTIONS CONSENTIES EN FAVEUR DES GROUPES PARTICIPANT AUX EXCURSIONS ORGANISEES PAR LA S.N.C.B. SUR LES PRIX HABITUELS D'ENTREE : Cette brochure concerne les musées, grottes, curiosités (heures et dates d'ouverture, etc.), les organisations existantes en matière d'excursions en bateaux, barquettes, etc., les combinaisons diverses à adapter selon les vœux des groupes scolaires, des sociétaires, etc. ;

VISITES DOCUMENTAIRES : Liste des établissements industriels, usines, etc., acceptant des visites (heures, conditions, limitation du nombre de participants, intérêt présenté) ;

CIRCUITS TOURISTIQUES EN AUTOCAR : Environ 150 itinéraires, avec prix, à réaliser à la date choisie par l'organisateur, suivant deux formules : « minimum 20 participants » ou « car complet » ;

EMPLACEMENT DES PRINCIPAUX TERRAINS DE FOOTBALL : Distance de la gare la plus proche ; moyens de transport pour y accéder.

Chaque année, un effort spécial a été fait pour réduire le nombre des trains spéciaux profit des trains ordinaires, de façon à combler les creux. Cet effort s'est traduit comme suit :



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

ANNEE	PAR TRAINS ORDINAIRES	PAR TRAINS SPECIAUX
1950	467.000	445.000
1954	586.000	424.000
1956	629.000	323.000
1958 (Exposition internationale de Bruxelles)	1.454.000	525.000
1960	721.000	304.000
1962	746.000	249.000
1963	783.000	245.000

S.N.C.B. - TOURISME S.N.C.B.

EXCURSIONS.

Le bureau du tourisme de la direction Commerciale organise :

- a) **DES VOYAGES A L'ETRANGER** en collaboration avec les services de tourisme d'autres réseaux ou avec F.T.S. (France-Transport-Service, organisme touristique dépendant de la S.N.C.F.) ;
- b) **36 EXCURSIONS « UN BEAU JOUR A... »**, au départ de toutes les gares, d'avril à octobre et à prix réduit ;
- c) **17 CIRCUITS TOURISTIQUES REGULIERS EN AUTOCAR** (en juillet et août), combinaison heureuse du rail et de la route, destinée à permettre la visite de régions qu'il est difficile, voire impossible d'atteindre par chemin de fer ;
- d) **DES CIRCUITS EXCEPTIONNELS** demandés par des groupes à la date qui leur convient.

Chaque année, il est délivré \pm 50.000 billets combinés « Un beau jour à... » et quelque 40.000 participants empruntent les circuits réguliers ou occasionnels.

POUR LES TOURISTES

INDIVIDUELS.

Indépendamment des voyages « Un beau jour à... », des circuits en autocar et des voyages organisés par la direction Commerciale et les agences commerciales, les excursionnistes individuels disposent, pour se déplacer dans d'excellentes conditions :

- a) des abonnements de vacances de 5, 10 et 15 jours ;
- b) des cartes à réduction de 50 % valables pendant un mois et pouvant être revalidées chaque mois pendant un an (pas de photo exigée) ;
- c) des cartes à réduction de 50 % spéciales (photo exigée) valables pendant un mois et délivrées à moitié prix des cartes reprises sous b) ci-dessus. Il doit être demandé trois cartes en même temps pour une même famille, sur présentation d'une carte familiale délivrée à l'intervention de certaines associations de tourisme social. Les cartes ne sont délivrées que pendant certaines périodes de l'année ;
- d) des billets aller et retour avec réduction de 10 %, valables pendant un mois, au lieu de 5 jours, aux bénéficiaires de congés payés et aux membres de leur famille.

On peut donc conclure que la S.N.C.B., fidèle à sa politique axée notamment sur le développement du tourisme social, forte de l'expérience acquise, de la modernisation de son matériel et de l'électrification du réseau, continue à jouer un rôle particulièrement actif dans la vie touristique du pays.

R. BRIADE.

